

Communiqué de presse

Nanterre, le 9 décembre 2022

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE BAGNEUX

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Marie Hélène Amiable, Maire de Bagneux ont signé le 3^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Bagneux. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de 8 755 072 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Bagneux s'élève à 8 755 072 € et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Rénovation du centre municipal de santé (phase 2)	1 514 000 €
Rénovation du stade René Rousseau	2 542 000 €
Réhabilitation du terrain sportif du stade Port Talbot	762 000 €
Rénovation de l'école Joliot-Curie	400 000 €
Programme de rafraîchissement et de désimperméabilisation de trois cours d'écoles (Henri-Wallon, Albert-Petit et Paul-Vaillant-Couturier)	218 745 €
Eco-quartier des Mathurins (phase 1)	1 461 255 €
Extension du dispositif de vidéo-protection	102 000 €
Sous-total investissement	7 000 000 €

- **1 755 072 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	571 725 €
Relais d'assistantes maternelles / lieu d'accueil enfant-parent	43 251 €
Activités culturelles	160 764 €
Activités sportives	192 096 €
Politique de la ville	787 236 €
Sous-total fonctionnement	1 755 072 €

Il s'agit du troisième contrat de développement entre le Département et la ville de Bagneux. Le montant de ce contrat en investissement en augmentation de 72% par rapport à celui signé pour la période 2019-2021 qui s'élevait alors à 4 062 164 €€ (pour un total de 5 735 820 € investissement et fonctionnement confondus).

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Quartier d'avenir – Hauts-de-Seine », le Département apporte également son soutien financier à la Ville de Bagneux pour un montant total de 12,8 M€ pour la requalification de la Pierre Plate (6 M€) et de l'Abbé Grégoire-Mirabeau (6,8 M€). Cet engagement financier du Département contribuera à la transformation de ces quartiers et améliorera le cadre de vie de leurs habitants.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 114 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 696 millions d'€ (453 millions d'€ en investissement et 243 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de 450 % en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 32 32/ cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

